



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guide du résident

2026 - 2027

logement, services...

Tout ce qu'il faut savoir !

Unité de gestion
Masséna



Résidences :
Amiral Mouchez, Choisy, Docteur Yersin, Germaine Krull, Grands Moulins, Julie
Daubié, Louise Bourgeois, Nicole Reine Lepaute



@crousparis

www.crous-paris.fr

Les résidences

RÉSIDENCE AMIRAL MOUCHEZ

14-16 rue Germaine
Krull, 75013 Paris

RÉSIDENCE GRANDS MOU- LINS

54-56 rue des Grands
Moulins, 75013 Paris

RÉSIDENCE JULIE DAUBIÉ

14-18 rue Julie Daubié
75013 Paris

RÉSIDENCE CHOISY

120 avenue de Choisy
75013 Paris

RÉSIDENCE LOUISE BOURGEOIS

9-17 rue Louise
Bourgeois, 75013 Paris

RÉSIDENCE NICOLE REINE LEPAUTE

3-11 rue Nicole Reine
Lepaute, 75013 Paris

RÉSIDENCE DOCTEUR YERSIN

6 place du docteur
Yersin, 75013 Paris

RÉSIDENCE GERMAINE KRULL

77 - 79, rue de l'Amiral
Mouchez, 75013 Paris

RÉSIDENCE HANS ET SOPHIE SCHOLL

4 à 12 voie GZ/13
75013 Paris

HORAIRES D'ACCUEIL / CONTACTS

L'accueil est assuré dans les résidences Louise Bourgeois, Nicole Reine-Lepaute et Germaine Krull de 9h à 13h puis de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Directeur de l'unité de gestion Pitié Salpêtrière :
M. Jordan RAYMOND

Mail : ug-massena@crous-paris.fr

SOIR & WEEK-END

Dans chaque résidence est affiché le contact d'astreinte pour les week-ends et jours fériés.

A contacter **uniquement pour les urgences** impliquant la sécurité des biens et des personnes.



Bienvenue

À VOTRE ARRIVÉE DANS LA RÉSIDENCE

Pensez à venir avec votre pièce d'identité. Faites l'état des lieux d'entrée afin de récupérer les clés.

Bienvenue chez vous !

VOTRE REDEVANCE LOCATIVE

Elle est à régler durant le mois en cours ou, au plus tard, le 1^{er} du mois suivant soit :

- sur messervices.etudiant.gouv.fr, «Cité'U», «Crous de Paris», «Choisissez votre fonctionnalité», «Mon logement actuel», «Payer le loyer».
- ou cite-u.crous-paris.fr_si vous n'avez pas de numéro INE.

Si vous ne parvenez pas à payer en ligne sur le site, contactez le service technique disponible en ligne.

Retrouvez le tuto sur notre site internet :

www.crous-paris.fr/se-loger/je-suis-resident-crous/payer-son-loyer-en-ligne/

Le diagramme illustre les étapes pour payer son loyer en ligne avec Cité'U. Il est divisé en quatre numérotés :

- 1** Avec votre numéro INE, connectez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr. Une note indique : « Si vous n'avez pas de numéro INE, connectez-vous sur cite-u.crous-paris.fr pour payer votre loyer ».
- 2** Cliquez sur le service Cité'U, puis sélectionnez votre Crous. L'image montre l'interface de « Mes services » avec « Cité'U » sélectionné.
- 3** Depuis le menu « Choisissez votre fonctionnalité », cliquez sur « Mon logement actuel ». L'image montre le menu de fonctionnalités.
- 4** Cliquez sur « Payer le loyer ». Vous recevrez par la suite un mail de confirmation. L'image montre l'option « Payer le loyer ».

Une note en bas à droite indique : « *Le paiement est totalement sécurisé ».



L'AIDE AU LOGEMENT (CAF)

En tant que locataire du Crous, vous êtes éligible aux aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les demandes doivent être **saisies en ligne** sur le site caf.fr

Téléchargez votre attestation de loyer sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr dans la rubrique Cité-U. Celui-ci vous indique dorénavant le N° SIRET et le N° locataire afin de faire votre demande en ligne. Si l'option n'apparaît pas ou que vous êtes étudiant étranger, vous pouvez obtenir votre attestation de loyer directement au secrétariat de votre résidence.

Dès que possible, pensez à fournir à la CAF votre notification définitive de bourse pour avoir le niveau d'APL correspondant à votre situation!



En cas de besoin, vous pouvez appeler le 32 30 ou vous rendre à une agence CAF.

NUMÉROS D'URGENCE & UTILES

SAMU : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18 / Appel d'urgence européen : 112

Femmes battues : 39 19 / Nightline : 01 88 32 12 32 / Wifirst : 01 70 70 46 26

Garantie Visale : 04 72 13 21 99 / CAF : 32 30

Les services en résidence



LES SERVICES

Pour connaître les services de votre résidence, consultez la fiche en ligne de votre résidence sur [CrousMobile](#) ou sur notre [site internet](#).



CROUS MOBILE



FICHES RÉSIDENCES



LE COURRIER

Veillez à ce que votre adresse soit toujours correctement indiquée avec le n° de boîte aux lettres (BAL) ou numéro de studio. Sans cette indication, la Poste retourne les courriers à l'expéditeur.

NOM Prénom
BAL/studio n° ...
Adresse de la résidence

Il n'y a aucun suivi de courrier après votre départ de la résidence. Si vous souhaitez faire suivre votre courrier, vous devez souscrire un abonnement auprès de La Poste, à votre charge. Les colis ne transitent jamais par le secrétariat.



INTERNET

Pour vous connecter en wifi, recherchez le réseau [PlanetCampus](#) et entrez votre code de connexion personnel.

Veillez à nous communiquer un numéro de portable et une adresse email valides pour recevoir votre code d'accès personnel.

Si vous rencontrez des problèmes de connexion, veuillez contacter directement le **fournisseur d'accès Wifirst** :

- par téléphone au **01 88 24 61 68**,
- sur le tchat 7j/7 de 13h00 à 23h00, depuis le portail de connexion et l'espace client.

VOS CLÉS



Oubli des clés ?

En dehors des horaires d'ouverture, nous vous conseillons de trouver une solution d'appoint (chez un ami par exemple).

Vol / perte des clés ?

Ne faites pas appel à un serrurier extérieur.

Seules les équipes du Crous peuvent procéder au changement de serrure.

Prévenez le plus vite possible le secrétariat de la résidence ou le numéro d'astreinte. Vous devrez vous acquitter des frais de remplacement. Vous pourrez demander à votre assurance un remboursement de ces frais.



Le résident est responsable de ses clés qu'il ne doit en aucun cas confier à une autre personne.

Vivre ensemble en résidence

LES ÉTUDIANTS-RÉFÉRENTS EN RÉSIDENCE

Nous vous communiquerons les noms de vos référents au cours des mois de rentrée. Ils ou elles connaissent la résidence COMME LEUR POCHE et organisent chaque mois des événements à thème : projection de film ou de série dans la résidence, soirée jeux de société, sortie sportive... bref, des événements conviviaux qui vous permettent de rencontrer d'autres résidents. Bien pratique lorsque l'on débarque à Paris et qu'on ne connaît personne !



Vous avez une idée de sortie ou un petit projet susceptible de plaire ? N'hésitez pas à contacter l'étudiant-référent de votre résidence pour lui en parler, ils ou elles seront ravi(e)s de vous aider à préparer et organiser cet événement.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Certains d'entre vous peuvent être amenés à découvrir la vie en collectivité, nous vous invitons vivement à relire le règlement intérieur que vous avez signé et que le Crous vous a remis, lors de la constitution de votre dossier.

Il est aussi [disponible en ligne](#) sur le site internet du Crous de Paris.



**LISTES
DES DOCUMENTS
DE RÉSIDENT**

LES NUISANCES SONORES

Veillez à limiter vos nuisances sonores, à pas de loup tôt le matin comme tard le soir !

CHUT !



En cas de manquement à ces règles, vous vous exposez à des avertissements, qui répétés peuvent entraîner la perte de votre droit d'occupation du logement.

À CONNAITRE

L'espace Résident du Crous de Paris vous est entièrement dédié !

A consulter régulièrement, vous y trouverez toutes les infos utiles à votre vie étudiante en tant que résident



**ESPACE
RÉSIDENT
DU CROUS**

Entretien & respect des lieux

Vous êtes tenu d'entretenir et de prendre soin de votre logement.

N'oubliez pas qu'à votre départ, votre logement doit être rendu propre, conformément à votre état des lieux d'entrée. Toutes dégradations ou nettoyage seront facturés et déduits de votre caution.



Ici aussi, on trie les déchets !

Dans le **conteneur jaune**, on met tous les emballages (sauf le verre). **Dans le conteneur vert**, on y met ce qui reste après avoir fait le tri ! Vous avez des conteneurs à disposition au rez-de-chaussée des résidences. Le verre est à déposer dans les conteneurs de la Ville de Paris.

Rappel : il est strictement interdit de jeter des ordures par les fenêtres (bouteilles, mégots de cigarettes etc...)

Merci de respecter les espaces communs : Ne laissez pas vos poubelles sur le palier. Toute dégradation se verra sanctionnée.

Les animaux de compagnie sont admis sur autorisation préalable uniquement

L'alèse, le linge de lit, la vaisselle, le rideau de douche, les néons et ampoules sont à votre charge.

C'est donc à vous de les changer lorsqu'elles ne fonctionnent plus !

Les hébergements clandestins ne sont pas tolérés.

Si vous avez une réparation à formuler, adressez votre demande d'intervention au secrétariat de votre résidence



Entretien de ma chambre

PUNAISES DE LIT

On peut tous être touchés !

Comment reconnaître les punaises de lit ?

Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu et sont généralement brunes. Elles ne sautent pas et ne volent pas. **La chambre est leur espace préféré.** On les trouve en grande majorité dans les matelas et sommiers, derrière les cadres, dans les fissures et les fentes du parquet, dans les canapés, sous les tapis...



Comment s'en débarrasser ?

Après la découverte de punaises de lit, il est important d'agir très rapidement.

- Lavez en machine à plus de 60°C le linge de lit et les vêtements qui le supportent.
- Nettoyez minutieusement à la vapeur (plus de 120°C) tous les endroits où les punaises sont susceptibles d'être présentes.
- N'utilisez ni fumigènes anti-insectes, ni produits chimiques.
- Jetez les objets trop infestés comme le matelas, rendez-les inutilisables, et déclarez-les aux services d'enlèvement. Ne les entreposez jamais dans les parties communes des immeubles.

Comment les éviter ?

Des gestes de prévention simples permettent de limiter leur venue ou installation. En voyageant, soyez vigilants : ne posez pas votre bagage sur le lit et encore moins sous le lit et contrôlez vos effets personnels à votre retour. Attention aux achats d'occasion : **lavez bien les vêtements à 60°C et nettoyez les meubles récupérés.**



**En cas de persistance,
faites appel à un professionnel**

Vous suspectez ou constatez la présence de punaises de lit dans votre chambre ?

Prévenez au plus vite l'équipe de votre résidence !

(cf contacts au début du guide)

Plus d'informations sur : **stop-punaises.gouv.fr**

Bon à savoir

BONS PLANS & LIEUX RESSOURCES



QJ, UN LIEU RESSOURCES POUR LES JEUNES À PARIS



Lieu d'accueil pour tous les jeunes de 16 à 30 ans, Quartier Jeunes est ouvert depuis le 1er septembre 2021. Ce nouvel espace permet de trouver des solutions et des réponses concrètes aux besoins des jeunes et à leurs interrogations.

Adresse: 4, place du Louvre, Paris 1^{er}

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ESSENTIELLES DU CROUS POUR VOTRE ANNÉE UNIVERSITAIRE AVEC LE CROUS FLASH !



Retrouvez des exemplaires papier du Crous Flash à l'accueil de votre résidence.

PASS BNF LECTURE/CULTURE

La Fondation Marc Ladreit de Lacharrière a souhaité s'engager auprès de la BnF, en partenariat avec le Crous de Paris, pour offrir à tous les résidents du Crous de Paris un Pass BnF lecture / culture valable 1 an à compter de sa date de retrait !



LA MAISON ÉTUDIANTE

La Maison étudiante est le service public de la Ville de Paris qui accompagne gratuitement les étudiants parisiens dans toutes les étapes de leurs projets, qu'ils soient associatifs, entrepreneuriaux ou professionnels, ainsi que dans leur vie étudiante.

Une adresse indispensable pour découvrir tous les bons plans étudiants à Paris !



maison-etudiante.paris



LA BOÎTE À OUTILS

LIENS UTILES À UTILISER SANS MODÉRATION

Toute l'actu sur votre vie étudiante au Crous (restauration, animation, culture etc.) sur :



www.crous-paris.fr

Payez votre loyer en ligne :

www.messervices.etudiant.gouv.fr, puis en cliquant sur « Cité U ».

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



@Crous.paris.official



@crousparis



@crousparis

Accédez à votre Dossier Social Étudiant : www.messervices.etudiant.gouv.fr, puis « Suivi DSE ».

PETIT RÉCAP DES OUTILS À AVOIR DANS VOTRE POCHE



Crous Mobile, IN-DIS-PEN-SABLE !

Pour repérer vos lieux de restauration à proximité ou consulter les menus du jour !



CAF, pour vos APL !

Suivez vos prestations, l'avancement de vos demandes.



RATP, le réseau des transports de Paris

Tous les plans des lignes de métros, bus, tramway, l'info trafic du réseau, pour ne pas se perdre dans les couloirs souterrains !



Izly, le paiement sans contact sur le campus !

Payez votre repas, votre jus d'orange ou votre salade dans tous les points de vente Crous en France !



AMELI, l'assurance maladie

Consultez vos remboursements, attestation de droits, etc.



Île de France-Mobilités,

Itinéraires, horaires, retrouvez tous les outils et informations indispensables à l'organisation de vos déplacements en transports en Île-de-France.

NUMÉROS D'URGENCE & UTILES

SAMU : 15 / Police : 17

Pompiers : 18 / CAF : 32 30

Appel d'urgence européen : 112

Violence femmes infos : 39 19

Nightline : 01 88 32 12 32

Wifirst : 01 70 70 46 26

Garantie Visale : 04 72 13 21 99

Nos lieux de vie étudiante

LIEUX PHARES

GALERIE DU CROUS DE PARIS



La Galerie du Crous accueille tout au long de l'année une vingtaine d'expositions individuelles ou collectives d'étudiant.



SCANNEZ POUR PLUS D'INFOS

ENTRÉE LIBRE

HORAIRES:

Du lundi au samedi de 11h à 19h
Fermé les dimanches et jours fériés

ACCÈS:

11 rue des Beaux-arts, 75006 Paris
Ligne 4 – St Germain des Prés / Odéon
Ligne 10 – Mabillon

CENTRE CULTUREL DU CROUS DE PARIS



Le Centre culturel vit au rythme de vos propositions et de vos créations et c'est ensemble que nous imaginons les événements que nous vous présentons.



SCANNEZ POUR PLUS D'INFOS

ENTRÉE LIBRE

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 10h à 18h

ACCÈS:

12, rue de l'Abbaye, 75006 Paris
Métro 4 – St Germain des Prés ou Mabillon

LA BARGE DU CROUS DE PARIS



La Barge du Crous de Paris est un lieu incontournable de la vie étudiante, où les étudiants peuvent déjeuner au restaurant universitaire et profiter d'animations tout au long de l'année.

ENTRÉE LIBRE

HORAIRES ROOFTOP DE LA BARGE:

Lundi 11h30 à 20h
Mardi 11h30 à 22h
Mercredi au samedi 11h30 à 22h30
Dimanche 14h00 à 20h30

ACCÈS:

Port de la Gare, Quai François Mauriac, 75013 Paris

LE MAB'CAFÉ



Le Mab'café est un lieu de restauration et de convivialité où les étudiants peuvent se retrouver, déjeuner et profiter d'une programmation d'animations tout au long de l'année.

ENTRÉE LIBRE

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 10h à 16h45

ACCÈS:

12 rue Clément 75006 Paris

Calendrier des évènements Crous

#SEPTEMBRE-OCTOBRE POTS D'ACCUEIL EN RESIDENCE



Les résidences universitaires du Crous de Paris ne sont pas des résidences comme les autres : elles sont avant tout de véritables lieux de vie, de rencontres et d'échanges. Afin de lutter contre l'isolement et favoriser la création de liens entre les résidents, des pots d'accueil sont organisés dès les premières semaines d'installation.

#FÉVRIER CARNAVAL DU CROUS DE PARIS



Le Crous de Paris invite les étudiants parisiens à une soirée carnaval festive sur la Barge, avec DJ set, spectacle et concours du meilleur déguisement.

JUIN-JUILLET SUMMER CROUS FESTIVAL

Le Crous de Paris donne rendez-vous aux étudiants pour le Summer Crous Festival, un événement festif et convivial organisé à bord et sur les quais de la Barge du Crous. Devenu le rendez-vous incontournable de l'été, le festival propose une programmation riche en animations : soirées karaoké, DJ sets, retransmission de matchs et moments de détente accessibles à tous, animations sportives...

DÉCEMBRE SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE



Le Crous de Paris et Ground Control invitent les étudiants à la Bringue aux Marrons, une soirée étudiante festive mêlant musique, animations et sensibilisation. Un rendez-vous convivial pour se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

MAI COUPE INTER-RÉSIDENCES



Le Crous de Paris est à l'initiative de la création de la Coupe inter-résidences, une compétition sportive inédite destinée à ses résidents. Conçu et piloté par le Crous de Paris, cet événement illustre son engagement en faveur du bien-être, de la pratique sportive et de la création de lien social. Venez participer à cette journée de détente et faire gagner votre résidence !



La culture au coeur de la vie étudiante

PROFITEZ DES OFFRES DE LA BILLETTERIE
DU CROUS DE PARIS

Créez votre compte pour profiter des offres exclusives de la billetterie : cinéma, basketball, théâtre, concerts... et plein d'autres offres.



LA BILLETTERIE DU CROUS

La billetterie du Crous de Paris vous donne accès à de nombreuses manifestations culturelles, artistiques et sportives tout au long de l'année scolaire à des tarifs préférentiels.

ACHATS EN LIGNE OU AU CENTRE CULTUREL

Lundi au vendredi de 14h00 à 17h00
12, rue de l'Abbaye,
75006, Paris
Métro 4 : Saint-Germain-des-Prés



LES ATELIERS CVEC

Chaque année, le Crous de Paris vous propose de nombreux ateliers gratuits ouverts à tous les étudiants de l'Académie de Paris.

Profitez de cette opportunité pour découvrir de nouvelles activités, faire des rencontres et enrichir votre expérience étudiante.



Grâce à la CVEC, le Crous de Paris propose une multitude d'ateliers accessibles à tous les étudiants inscrits. Voici un aperçu des activités auxquelles vous pouvez participer :

Ateliers de cuisine durable, yoga, capoeira, couture, dessin, radio, théâtre, enregistrement musical au studio, danse contemporaine, bachata, tango, salsa...



La culture au coeur de la vie étudiante



TREMPLIN PULSATIONS

Pulsations, c'est le tremplin national organisé par le réseau des Crous pour révéler les artistes étudiants, tous styles confondus.

Chaque année, les talents sélectionnés montent sur scène lors de la finale parisienne devant un jury de professionnels. A la clef jusqu'à 2000€ de prix, un accompagnement professionnel et une opportunité de jouer en live !

CONCOURS CREATION ETUDIANTE

Mettre en lumière les talents étudiants, c'est aussi la mission du Crous de Paris.

Les concours de création étudiante sont organisés chaque année pour encourager et valoriser des projets originaux portés par des étudiants, quelle que soit leur filière.

Musique, danse, théâtre photo, BD, film court, nouvelle...Exprimez votre talent avec les concours de création étudiante !

Rempotez jusqu'à 2 000€ et vivez des expériences uniques !



LA GALERIE DU CROUS DE PARIS

Vous êtes vous-même artiste ? La Galerie lance chaque année un appel à candidatures pour permettre aux étudiants d'exposer leurs œuvres dans des conditions professionnelles

Entrée libre: du lundi au samedi de 11h à 19h

Fermé les dimanches et jours fériés



2023 - 2024

COMPTE @CROUSPARIS

Le compte Instagram et Tiktok @crousparis vous accompagne au quotidien avec toute l'actualité du Crous de Paris : événements, bons plans, services, aides et conseils pour faciliter votre vie étudiante.

Rejoignez la communauté et abonnez-vous pour ne rien manquer !



FOCUS SUR @CROUSPARISVIBES

Le compte Instagram @crousparisvibes vous accompagne au quotidien avec toute l'actualité des lieux de vies du Crous de Paris et aussi :

f COMPTE FACEBOOK @CROUSPARIS

▶ COMPTE YOUTUBE @CROUSPARIS

Se restaurer au Crous

REPAS À 1€ en cafétéria

pour tous les étudiants



Compte **izly**
obligatoire
pour bénéficier
du tarif étudiant



1 repas par service*

Quel que soit le lieu de restauration : cantine, cantine libre service ou restaurant universitaire

Repas à
1€
POUR TOUS LES
ÉTUDIANTS



1 repas à 1€

Pour tous les étudiants

1 repas par service*

UN REPAS LORS DU

SERVICE MATIN

JUSQU'À 15H

UN REPAS LORS DU

SERVICE SOIR

À PARTIR DE 15H

Quel que soit le lieu de restauration

Au restaurant universitaire
pour tous les étudiants

COMPOSEZ
votre repas complet

6 points
= 1€

=

UN PLAT COMPLET



4
points

DES PÉRIPHÉRIQUES
Entrée ou fromage ou dessert

1 point + 1 point ou 2 points



Menu étudiant à 6 points, disponible exclusivement dans les restaurants universitaires

Compte **izly**
obligatoire
pour bénéficier
du tarif étudiant



IZLY LA SOLUTION DE PAIEMENT SANS CONTACT SUR LE CAMPUS !



Retrouvez toutes
les infos sur :
help.izly.fr

Trouvez le
guichet Izly le
plus proche de
votre campus !



Pour manger à petit prix



TOUT SAVOIR SUR NOTRE OFFRE DE RESTAURATION

Repas à 1€



Nos points de restauration



COMMANDEZ RÉCUPÉREZ SAVOUREZ



SIMPLE, RAPIDE & PRATIQUE
EMPORTEZ VOTRE REPAS EN
CLICK & COLLECT !



Crous • Paris

Les bons plans restau



LE SAVIEZ-VOUS ?

Certains de nos points de restauration vous accueillent également **le soir** ou **le week-end**, profitez-en !

BONS PLANS

Zoom sur trois lieux insolites à découvrir absolument :



Le Mab' Café

12 rue Clément,
75006 Paris



La Barge

Port de la Gare Quai
François Mauriac,
75013 Paris



La Cité internationale

23 boulevard Jourdan,
75014 Paris



BRUNCH

Tous les samedis
de 10h à 15h

au restaurant universitaire
de la **Cité internationale**

Arrêt : Cité internationale
Tram T3a - Bus 21 - RER A



L'accompagnement social

AIDE PSYCHOLOGIQUE

RENDEZ-VOUS AVEC UN PSYCHOLOGUE

● BAPU : Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire - Crous Paris

Les Bureaux d'aide psychologique universitaires sont composées de psychiatres, de psychologues et d'assistants sociaux. Les consultations sont prises en charge à 100% par la Sécurité sociale et les mutuelles.

● APASO : permanence d'écoute psychologique

Des permanences sont assurées quotidiennement dans le 14ème arrondissement.

Pour prendre RDV :

soit par téléphone : 01 40 47 55 47,

soit par mail : etudiants@apaso.fr

LIGNES D'ÉCOUTE

ACCA : la ligne d'écoute et soutien psychologique

Anonyme, gratuit et disponible 24h/24, 7j/7, votre Crous met à votre disposition un numéro d'appel : 0800 73 08 15

Nightline : un service d'écoute nocturne tenu par des étudiants pour des étudiants

Accompagne les étudiants en leur proposant un service d'écoute gratuit, anonyme et confidentiel, afin de les soutenir face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer au cours de leurs études.

7 jours sur 7 de 21h00 à 2h30 pendant l'année universitaire.

Site internet : www.nightline-paris.fr

Par téléphone : 01 88 32 12 32



Toutes les aides psy

SERVICE SOCIAL/ AIDES FINANCIERES

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour entrer en contact avec une assistante sociale, veuillez **prendre rendez-vous en ligne** en sélectionnant votre établissement. Des RDV sur site et téléphonique sont disponibles

Une permanence d'urgence est assurée du **lundi au vendredi, de 10h à 17h** en continu : **09 72 59 65 65** (appel non surtaxé)



En savoir plus sur le service social

AIDES ALIMENTAIRES

Repas à 1€ en restaurant universitaire :



Des repas de qualité pour tous les étudiants

Liste des distributions alimentaires et des épiceries solidaires :



Aides alimentaires
La Maison étudiante

DISPOSITIF STOP AUX VIOLENCES

Pour les victimes ou témoins, le Crous de Paris dispose d'un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des violences, du harcèlement, des discriminations et des agissements sexistes et sexuels (VHDASS). Formulaire de signalement disponible en ligne :



Dispositif STOP aux violences - Crous Paris



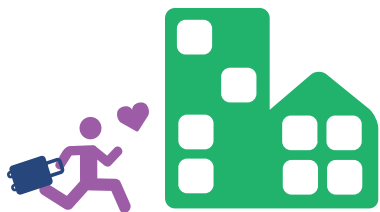
Renouveler votre logement

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre logement et votre résidence vous ont plu et vous souhaiteriez réintégrer cette résidence pour l'année prochaine ? C'est possible.



ATTENTION ! Votre admission est annuelle et prend automatiquement fin à la date indiquée sur votre contrat de location en l'absence de réadmission.



IMPORTANT : vous devez demander une réadmission chaque année, ne pas être en dette et ne pas avoir de problèmes de comportement.

Votre demande de réadmission se fait par la constitution de votre dossier social étudiant (DSE) sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour connaître les dates de dépôt de votre demande de renouvellement.

LES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE RÉADMISSION

- Une photocopie de votre **certificat de scolarité** ou une **carte d'étudiant** pour l'année en cours.
- **Notification de bourse définitive.**
- Une **assurance habitation.**
- Le **règlement intérieur signé** (sur messervices.etudiant.gouv.fr).
- La **décision unilatérale d'admission signée** (sur messervices.etudiant.gouv.fr).
- Demandez à bénéficier de la **garantie Visale** dès à présent, gratuite et sécurisée.



Vous devez **envoyer ces documents** via votre compte sur messervices.etudiant.gouv.fr.

La **signature** du règlement intérieur, de la décision unilatérale d'admission et la décision de réadmission, se fait également **en ligne**.

Quitter votre logement

Vous le savez toutes les bonnes choses ont une fin... Votre séjour dans la résidence et votre année universitaire aussi !

Voici les **3 étapes importantes** lorsque vous quittez votre logement étudiant :

LE PRÉAVIS

Avant votre départ, vous devez procéder à la résiliation de votre acte d'engagement.

Pour une location en appartement, votre préavis sera d'un mois plein.



**Vous devrez informer
votre résidence de votre
préavis un mois à l'avance
en vous connectant
sur votre compte
[messervices.etudiant.gouv.
fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)**



L'ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE

Lorsque votre demande de départ est acceptée, vous devez prendre contact avec les agents d'accueil et fixer un rendez-vous pour votre état des lieux de sortie.

Il doit se faire le jour de votre départ, avec un agent du Crous et en votre présence. Si vous ne pouvez pas être présent, vous devez faire une procuration à une autre personne, pour qu'elle vous représente pendant l'état des lieux.

Merci de communiquer votre adresse email pour recevoir l'état des lieux de sortie.

LE SOLDE DE VOTRE COMPTE

Une fois les **clés rendues**, un **solde de votre compte sera établi** en tenant compte des éventuelles dégradations constatées dans le logement.

En cas de compte créditeur, **le Crous vous remboursera par virement bancaire dans un délai de deux mois maximum à compter de la date de votre départ.**

Vous aurez délivré au préalable au secrétariat votre RIB. Aucun remboursement ne sera effectué sur le compte d'une tierce personne.

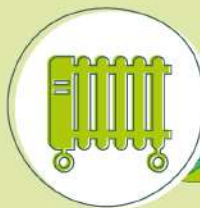


Je pense aux écogestes



J'éteins mon ordinateur au lieu de le mettre en veille

Je débranche les appareils électriques et les chargeurs lorsque je m'absente (j'utilise des multiprises avec interrupteur)



Je coupe le chauffage lorsque j'ouvre la fenêtre et que je quitte ma résidence



Les à écogestes adopter



Je pense à trier les déchets



J'éteins les lumières lorsque je quitte une pièce (y compris dans les parties communes)

Je ferme les robinets d'eau lorsque je me brosse les dents



Je préviens ma résidence lorsque j'ai une fuite



Je prends une douche rapide